

Ce courrier, qui vous est envoyé par la poste ce jeudi 19 mars, sera accompagné d'une feuille personnalisée avec le code d'accès de votre enfant à la plateforme "Teams". Si vous ne recevez pas ce courrier, n'hésitez pas à nous recontacter (par mail).



Remouchamps, le 18 mars 2020

A l'attention des parents et des élèves  
du Centre scolaire Saint-Joseph – Saint-Raphaël

Madame, Monsieur,  
Chers Parents,  
Chers élèves,

Comme annoncé dans notre courrier du 13 mars, nous revenons vers vous pour plus de précisions sur les semaines à venir, notamment au niveau pédagogique.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le Conseil National de Sécurité a accentué le confinement des Belges mais les mesures concernant les écoles restent inchangées : les cours sont suspendus jusqu'aux vacances de Pâques et la garderie continue d'être organisée (pour permettre d'accueillir les enfants de parents qui travaillent dans le domaine de la santé et de la sécurité, ou les enfants qui seraient gardés par des personnes âgées ou fragiles).

Administrativement, tous les élèves sont présumés en absence justifiée.

Nous continuons à encourager une attitude responsable par rapport à la santé publique, c'est pourquoi nous vous invitons à garder vos enfants à la maison, pour éviter la propagation du virus et participer ainsi à la lutte contre cette pandémie. Dans la même logique, nous essayons de limiter le travail effectué sur le site de l'école par les membres du personnel ; il n'y aura donc plus de permanence téléphonique. Nous vous invitons à prendre contact avec l'équipe de direction uniquement par mail ([secretariat.stjoseph@live.be](mailto:secretariat.stjoseph@live.be) pour le site de Saint Joseph, et [secretariat.st.raphael@skynet.be](mailto:secretariat.st.raphael@skynet.be) pour le site de Saint Raphaël).

Au niveau des voyages, nous sommes actuellement en négociation financière avec les agences et les organismes auprès desquels nous étions engagés. Une fois ces démarches terminées, nous reviendrons vers chacun des groupes concernés.

Nous tenons à vous faire savoir également que nos agents Pms restent joignables via le numéro de téléphone 04/252 15 63 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h. Ils n'assurent pas de permanence à l'école.

*Au niveau pédagogique,*

Des travaux à domicile pourront être consultés via une plateforme en ligne sur [www.office.com](http://www.office.com) . Celle-ci sera opérationnelle et consultable à partir **du lundi 23 mars 2020.**

Les modalités d'application vous sont communiquées en annexe.

Afin d'assurer une égalité devant les apprentissages, voici les balises que nous respecterons :

- les travaux ne peuvent en aucune manière porter sur des apprentissages qui n'ont pas été abordés préalablement en classe ;
- ils doivent s'inscrire dans une logique de remédiation-consolidation-dépassement ;
- les travaux doivent être proportionnés dans le contenu et le temps à y consacrer, en tenant compte :
  - de l'absence d'accompagnement pédagogique ;
  - le travail doit donc pouvoir être réalisé en parfaite autonomie ;
  - les enseignants d'une même discipline sont invités à se coordonner sur les documents à transmettre dans un souci d'équité et de garantir la proportionnalité des travaux transmis.
  - Nous avons à cœur que chaque élève du centre scolaire puisse avoir accès dans les meilleures conditions aux documents proposés par les enseignants. Malheureusement, nous savons que nous ne disposons pas tous du même matériel ni du même soutien informatique. Par ailleurs, pour respecter les mesures de confinement, nous ne souhaitons pas faire déplacer des personnes jusque l'école pour chercher des supports papier. Dès lors, nous faisons appel à la solidarité entre élèves pour transmettre les documents via d'autres réseaux sociaux (WhatsApp, Messenger...) Les moyens technologiques disponibles aujourd'hui nous permettent de maintenir un lien social avec et entre les élèves autour des travaux proposés, pour autant que chacun puisse y participer. Nous espérons ainsi que personne ne soit isolé, malgré la distanciation physique nécessaire...
  - Les travaux à domicile ne peuvent pas faire l'objet d'une évaluation sommative, mais bien d'une évaluation formative (sans notation).
  - En ce qui concerne les évaluations externes, les contacts seront poursuivis avec les services de l'administration, les fédérations de pouvoirs organisateurs et les fédérations d'associations de parents. En aucun cas, les circonstances exceptionnelles que nous connaissons ne pourront porter préjudice à la scolarité des élèves. Une décision sera prise au terme du congé de printemps, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures prises à ce moment.

Pour la suite, nous vous invitons à consulter régulièrement vos mails et le site internet de notre école : [www.saint-raphael.be](http://www.saint-raphael.be).

En vous remerciant pour la confiance que vous nous témoignez, veuillez croire, chers parents, chers élèves, en notre entier dévouement.

Pour l'équipe de direction du secondaire,

Quentin WILLEMS  
Directeur

Annie MICHEL  
Directrice Adjointe  
Responsable du 1<sup>er</sup> degré

Anne-Marie CHARON  
Directrice Adjointe D2-D3